

Options : « Loisirs du Jeune et de l'Enfant » et « Loisirs Tout Public »

FORMATION BAPAAT 2018 / 2019

Le **B.A.P.A.A.T** (Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien) est un diplôme d'Etat qui atteste d'une qualification professionnelle pour l'encadrement, l'animation et l'accompagnement des activités physiques et sportives et des activités socioculturelles. Il constitue le premier niveau de qualification professionnelle dans les filières préparant aux métiers de l'animation relevant des secteurs de la jeunesse et des sports. Cette formation est construite en partenariat entre l'IFRA et Campus Léo Lagrange.

Public :

Ce cycle de formation concerne les personnes ayant validé leur projet professionnel par une expérience dans le secteur de l'animation, de façon bénévole ou salariée et qui souhaitent se professionnaliser.

Statut des stagiaires :

- Salariés en cours d'emploi
- Salariés bénéficiant d'un congé individuel de formation
- Demandeur d'emploi

Contenus :

La formation en centre s'articule autour de cinq modules visant progressivement l'acquisition de compétences :

- **Module 1** : Participer au projet global d'une structure
- **Module 2** : Agir auprès des publics avec un mode de communication adapté.
- **Module 3** : Concevoir, mettre en œuvre et animer des cycles d'activités avec des techniques d'animation adaptées
- **Module 4** : Evaluer son action
- **Module 5** : Accompagnement individualisé (transversal)

Formation professionnelle en alternance

Trois supports techniques :

- Activités manuelles
- Jeux sportifs collectifs
- Jeux de société et jeux de plein air

Les épreuves de validation :

- Validation des 3 supports techniques
- Validation des 17 domaines de compétences
- Epreuve 1 : MSP (Mise en Situation Professionnelle)
Elaborer et conduire, sur structure d'alternance, un cycle d'activité de 6 séances d'animation minimum en lien avec un support technique validé
- Epreuve 2 : dossier professionnel
Elaboration et soutenance du livret de formation professionnelle

Intervenants :

- Un référent principal sur l'ensemble de la formation
- Une équipe de formateurs intervenant tout au long de la formation selon les thèmes à traiter
- Une équipe de techniciens et de professionnels de terrain

Dates de formation

Du 18/12/18 au 13/12/19

Durée de la formation

581 heures en centre
910 heures en entreprise
Total 1491 heures

Horaires en centre de formation

9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Lieu de formation

CAMPUS LEO LAGRANGE
33 av. du Dr Georges Levy
Bât 29-3
69200 Vénissieux
04 78 78 01 70

Prix pour la formation complète

Pour les demandeurs d'emploi :

**Prise en charge par la Région
Auvergne-Rhône Alpes**

OU Pôle Emploi

Sur prescription uniquement

Pour les salariés :

10,30 €/h en centre soit 5984,30 €

Réunions d'information

Jeudi 8 novembre 2018 – 10h
Jeudi 22 novembre 2018 – 10h

Clôture des inscriptions

Mardi 4 décembre 2018

Test + entretien des candidats

Mardi 11 décembre 2018

Contacts

CAMPUS LEO LAGRANGE
33 av. du Dr Georges Levy
Bât 29-2
69200 Vénissieux

04 78 78 01 70

contact@campus-leolagrange.org

Options : « Loisirs du Jeune et de l'Enfant » et « Loisirs Tout Public »
Du 18 décembre 2018 au 13 décembre 2019

DATES en centre de formation	Nb de jours
18-19-20-21 décembre 2018	4jours soit 28 heures
7-8 et 10-11 janvier 2019	4jours soit 28 heures
14-15-16 janvier 2019	3 jours soit 21 heures
21-22 et 24-25 janvier 2019	4jours soit 28 heures
28-29 janvier 2019	2 jours soit 14 heures
4-5 et 7-8 février 2019	4jours soit 28 heures
11-12 et 14-15 février 2019	4jours soit 28 heures
4-5 et 7-8 mars 2019	4jours soit 28 heures
11-12 et 14-15 mars 2019	4jours soit 28 heures
21-22 mars 2019	2 jours soit 14 heures
25-26 et 28-29 mars 2019	4jours soit 28 heures
1 ^{er} -2 avril 2019	2 jours soit 14 heures
8-9 et 11-12 avril 2019	4jours soit 28 heures
29-30 et 2-3 mai 2019	4jours soit 28 heures
6-7 mai 2019	2 jours soit 14 heures
16-17 mai 2019	2 jours soit 14 heures
27-28 mai 2019	2 jours soit 14 heures
3-4 juin 2019	2 jours soit 14 heures
13-14 juin 2019	2 jours soit 14 heures
24-25 juin 2019	2 jours soit 14 heures
1-2 juillet 2019	2 jours soit 14 heures
4-5-6 septembre 2019	3 jours soit 21 heures
16-17 septembre 2019	2 jours soit 14 heures
23-24 septembre 2019	2 jours soit 14 heures
3-4 octobre 2019	2 jours soit 14 heures
14-15 octobre 2019	2 jours soit 14 heures
4-5 novembre 2019	2 jours soit 14 heures
18-19 novembre 2019	2 jours soit 14 heures
2-3 décembre 2019	2 jours soit 14 heures
11-12-13 décembre 2019	3 jours soit 21heures
TOTAL 83 JOURS soit 581 HEURES	